L'info de l'Axe UNSA-Ferroviaire TGV Est l'Européenne CSE n° 8

31 août 2022

Sommaire :

Réponse à la déclaration liminaire..... Page 1
Démarche Optimixte ..... Page 2
Divers..... Page 2

Vos Représentants vous informent

Bien que l'ordre du jour de ce 8ème CSE ordinaire soit « peu fourni », il y a eu une sévère levée de boucliers des 3 premières Organisations Syndicales Représentatives, les autres restant étrangement muettes aux grandes difficultés vécues par les collègues durant la période estivale. Il était question des **effectifs** et de la **polycompétence**.

Suite aux déclarations liminaires, **l'UNSA-Ferroviaire** a donc pu faire un **état des lieux** des conditions de travail, des effectifs présents durant cette période et de la mise en place du projet « polycompétence ». Une chose est certaine, sans le **professionnalisme** et la **volonté sans faille** de garantir le meilleur service à nos voyageurs des agents, la Direction ne pourrait pas se gargariser des résultats exceptionnels dont elle fait l'éloge dans ses dernières communications.

Les pragmatiques diront qu'il est juste normal d'effectuer son travail correctement, la réalité est sensiblement différente. **L'UNSA-Ferroviaire** en veut pour preuve les nombreux dysfonctionnements et le manque de moyen humain qui ont accompagnés ces 2 derniers mois… La Direction n'a même pas tenté de démentir notre bilan exposé en séance : pour résumer, rien n'a changé ! Les difficultés restent les mêmes et ont été amplifiées par les 24 millions de billets vendus pour les mois de juillet et d'août.

En OS responsable, l'UNSA-Ferroviaire ne pouvait pas se taire et dit « STOP » !

L'UNSA-Ferroviaire souhaite donc revenir sur les organisations mises en place. En opposition directe aux allégations de la Direction qui considère que c'est aux Dirigeants de proximité de trouver des solutions, nous considérons qu'ils ont déjà la lourde tâche d'en faire le constat et de remonter les problématiques. De plus, la Direction du Service reste inflexible au sujet des effectifs et continue même à demander des réductions de postes supplémentaires. A croire que les conditions de travail vont s'améliorer comme par enchantement…

Le bilan est malheureusement assez clair ; si l'entreprise applique cette politique pour justement limiter le nombre de postes à son strict minimum, notre organisation du travail, sans moyen humain additionnel, restera contester. Les équipes ont trop souvent été sous tension durant l'été.

L'UNSA-Ferroviaire demande qu'une réelle **réflexion sur la polycompétence** soit mise à l'ordre du jour du prochain CSE (sans quoi un CSE extraordinaire pourrait être envisagé). De meilleures conditions de travail pour les agents du Service en gare et un service aux clients de qualité sont nos principaux objectifs (ex : temps d'attente devant les espaces de Vente, etc…).

ur.paris-est@unsa-ferroviaire.org • ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
ur.ca@unsa-ferroviaire.org • ur.alsace@unsa-ferroviaire.org

Démarche optimixte

Pour reprendre le dernier point de notre déclaration liminaire, **l'UNSA-Ferroviaire** regrette que le législateur et l'entreprise focalisent le débat uniquement sur le sexisme. Nous sommes effectivement convaincus que d'autres combats sont à mener, en parallèle, en interne. **Toutes les formes de discrimination sont à vigiler** : l'homophobie, le racisme, etc…

Concernant la démarche « optimixte » (qui consiste à **lutter contre le sexisme**), le document remis sur table ne contient que des constats. A cette étape, **l'UNSA-Ferroviaire** ne peut être que d'accord. Nous attendrons l'analyse des résultats pour **évaluer le plan d'actions** et la réelle volonté de l'entreprise à modifier les comportements.

230 établissements des 5 SA seront diagnostiqués d'ici fin 2022. Pour l'Axe TGV Est l'Européenne, le questionnaire agent (environ 8 minutes) débutera le 5 septembre 2022 via le lien internet ou ce QR code :

La Présidente du CSE souhaite convier un représentant par OS pour participer à l'élaboration de cette démarche. **L'UNSA-Ferroviaire** sera très attentive à ce dossier, en particulier sur la **différence salariale entre Homme et Femme** pour les agents contractuels. Nous demanderons également que la Direction intègre ces notions dans ses (futurs) projets.

Suite à la réception de vos 2 derniers bulletins de paie, **l'UNSA-Ferroviaire** vous invite à vérifier **l'appellation de votre poste** ainsi que votre **classification** au sein de l'entreprise. En cas de désaccord, les démarches sont à effectuer auprès de votre Pôle RH. Vos délégués **UNSA-Ferroviaire** restent à votre écoute.

Les prochaines élections professionnelles auront lieu du jeudi 17 novembre 2022 à 9^{H00} au jeudi 24 novembre 2022 à 17^{H00}. **Un seul mot d'ordre : « Allez voter… et votez utile ! ».** **L'UNSA-Ferroviaire n'a pas attendu ces derniers mois pour être à vos côtés et défendre le personnel autant que le collectif, sans discrimination syndicale !**

Vos Représentants sur l'Axe Est :

Romain BONNEFOY	06.84.75.22.56	**r.bonnefoy.unsa@gmail.com**
Laurent BERTHIER	06.26.91.74.47	**laurent.berthier.54000@hotmail.fr**
Christophe DEMANGEON	06.11.93.96.40	**christophe.demangeon@sncf.fr**
Médéric LENOIR	06.14.98.18.16	**medericlenoirunsa@gmail.com**
Audrey Ruzzi	06.51.50.89.01	**ruzzi.a@unsa-cheminots.org**
Jonathan HERRMANN	06.29.79.26.36	**jonathan.herrmann@sncf.fr**

LE SYNDICAT UTILE !
AGIR & OBTENIR
UNSA Ferroviaire